

RUE DE FAUPORTE

Suivi des travaux de terrassement
pour la reconstruction du mur
de soutènement de la rue.

(Intervention de mars 2021)



Marie-Paule Guex

Janvier 2022

TABLE DES MATIÈRES

FICHE SIGNALÉTIQUE	1
1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	4
2 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE	5
3 OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES	8
3.1 L'état 1 : la première occupation du secteur	8
3.2 Une période d'abandon	9
3.3 L'état 2 : une zone artisanale	10
3.4 L'état 3 : abandon du secteur artisanal	12
3.5 L'état 4 : un nouveau bâtiment	12
3.6 L'arasement du secteur et l'état 5 : la création de rue de Fauporte	12
3.7 L'état 6 : la construction de la grange et le pavage de la rue de Fauporte	13
3.8 L'état 7 : la fosse à purin et le réseau viaire actuel	14
4. DATATIONS ET BILAN	14
ANNEXES	17
Relevé 1 – plan des vestiges	
Relevé 2 – coupe stratigraphique des parois de l'excavation	
Tableau chronostratigraphique	
Listes des unités de terrain (UT)	21
Listes du mobilier	26
Liste des relevés	27

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	Granges, Sierre VS, district de Sierre
Chantier :	Rue de Fauporte
Sigle :	SGF21
Coordonnées :	CNS1286, 2'602'034 / 1'122'943. Altitude : 506 m.
Projet :	Réparation du mur de soutènement écroulé de la rue Fauporte.
N° parcelles	14792, 14793
Maître d'ouvrage :	Commune de Sierre
Exécution des travaux :	Epiney SA
Surface analysée :	25m ² , et 15 x 1,20 m de stratigraphie
Date de l'intervention :	24 au 31 mars 2021, 2 personnes
Coordination :	Office cantonal d'Archéologie (OCA), Romain Andenmatten
Mandataire :	Bureau InSitu Archéologie SA, Sion (O. Paccolat)
Equipe de fouille :	1 archéologue (Marie-Paule Guex), 1 fouilleur spécialisé, 1 technicien (topo et photogrammétrie).
Elaboration rapport	Marie-Paule Guex
Topographie	OCA, InSitu SA
Photogrammétrie	InSitu SA
Dessins/infographie	Marianne de Morsier Moret
Contexte archéologique	Enceinte, ville médiévale
Datation :	Moyen Age.

L'effondrement du mur de soutènement sur le côté aval (sud-ouest) de la rue Fauporte, à l'est de la dernière grange bordant cette rue, a nécessité des travaux urgents de remplacement. Afin de placer un mur en béton et sa semelle, le bord de la route a été excavé sur une largeur de 2 mètres et une longueur de 10 mètres.

A une profondeur de 1,20 m sous la chaussée, un niveau horizontal de sédiment charbonneux est apparu, situé environ 0,15 m au-dessus d'un second niveau similaire plus ancien. Ce dernier, apparu lors d'un premier effondrement du mur en 2018, a été daté grâce à une analyse au radiocarbone et a livré une date entre les 11^e et 12^e siècles. Les deux niveaux de cendres sont deux phases d'une unique occupation, séparé par une recharge de remblai, le premier ayant acquis une forme incurvée avec l'usage. A ces niveaux de circulation sont associés un foyer à même le sol et plusieurs trous de poteau.

Postérieurement à cette occupation, des remblais ou des colluvionnements ont nivelé le secteur. Des murs ont été ensuite construits à des époques différentes, mais ont coexisté ; leur relation avec les remblais n'est pas connue. Des fosses dont la fonction est inconnue ont été aménagées. Ces occupations pourraient être interprétées comme des aires artisanales alignées à l'arrière de l'enceinte dont le tracé est situé à quelques mètres en bordure sud-ouest du secteur documenté. Après un premier remblaiement, le secteur est occupé par un bâtiment se développant sous la rue de Fauporte. Puis, l'endroit est arasé, nivelé et la rue de Fauporte constituée de terre battue est créée.

A une époque assez récente (19^e s. ?), la grange a été construite au nord-ouest du secteur ; elle est peut-être contemporaine du pavage de la chaussée. Une fosse à purin lui a été adjointe, perturbant une partie des vestiges du 11^e siècle, dont le mur en pierre sèche nord avait pour but de soutenir la rue, laquelle a été surélevée de 0,30 à 0,40 m au 20^e siècle. Ce mur s'est effondré récemment.

1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION



Fig.1a – Granges, Fauporte. Vue générale de la fouille dans la rue de Fauporte. Vue du sud-est. La moitié inférieure de la façade sud-est de la grange est habillée d'un crépi au ciment : ce dernier reflète l'excavation de la fosse à purin et la nécessité de revêtir le mur brut parce qu'il a été construit en tranchée étroite.

Des travaux urgents ont dû être menés à la rue de Fauporte à Granges en raison de l'effondrement du mur de soutènement de la chaussée, au sud-est de la grange qui marque aujourd'hui la limite sud-est de l'agglomération (**Fig.1a, Fig.1b**).

L'office cantonal d'Archéologie (OCA, Romain Andenmatten), a suivi les travaux d'excavation et a repéré un niveau charbonneux déjà observé en 2018 lors d'un premier effondrement du mur. Analysé par le radio-carbone, un échantillon du sol (UT15) a livré une date comprise entre les 11^e et 12^e siècles¹.

Le terrain, où un nouveau mur de soutènement devait remplacer celui en cours d'écroulement, d'une surface de 2 x 10 m env., a été excavé à la pelleteuse. Lorsque le niveau charbonneux a été atteint, un mandat a été octroyé au bureau InSitu SA afin de procéder au dégagement manuel de la surface et à sa documentation.



Fig.1b – Granges, Fauporte. Vue générale de la fouille. Au premier plan, le mur de soutènement de la rue, effondré (M1). Vue du sud.

Des vestiges maçonnés ont été repérés dans l'angle sud-est du secteur ; ils ont été également dégagés et fouillés. Les trois profils de l'excavation ont été documentés, ainsi que le profil du terrain contre lequel le mur écroulé a été construit. Les relevés ont été réalisés au moyen de la photogrammétrie.

Ce rapport contient un plan archéologique (**Annexe - Relevé 1**) et les trois profils de l'excavation (**Annexe - Relevé 2**), présentant les différents états. Un tableau chronostratigraphique commenté résume la succession des différents états de construction (**Annexe**).

¹ Poz-119714 : 905 ±30 BP, 1037 – 1205 AD (95,4% probability). OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5 Atmospheric data from Reimer et al (2020)

2 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Situé quelques mètres à l'arrière du mur d'enceinte arasé soutenant aujourd'hui la rue des Remparts, au sud de Granges, ce secteur revêt une importance historique car le Granges de cette période est méconnu². Au début du 12^e siècle, il semble que le site était fortifié au moins sur son côté oriental³. Mais il est difficile de rattacher le mur d'enceinte que l'on connaît aujourd'hui à cette fortification (Fig.2).

L'enceinte est située au niveau de la plaine et ceint le pourtour sud de la colline orientale⁴ ; elle est visible aujourd'hui entre les pans de végétation couvrant le talus du bord de la rue des Remparts. Son sommet est recouvert par la chaussée actuelle. Sa hauteur d'origine est inconnue, de même que le niveau de marche à l'extérieur de l'enceinte. Les cartes du Valais émises au 17^e et au 18^e siècle montrent l'évolution de la topographie du site. En



Fig.2 – Granges, Fauporte. Le secteur (flèche) concerné par les travaux, photographié en 2013. Le creux du terrain consiste en la dépression fossile de la fosse à purin aménagée à la fin du 19^e siècle. Au premier plan (A), le parement du mur d'enceinte apparaît derrière la végétation. Vue du sud. ©TERA Sàrl, 2013.

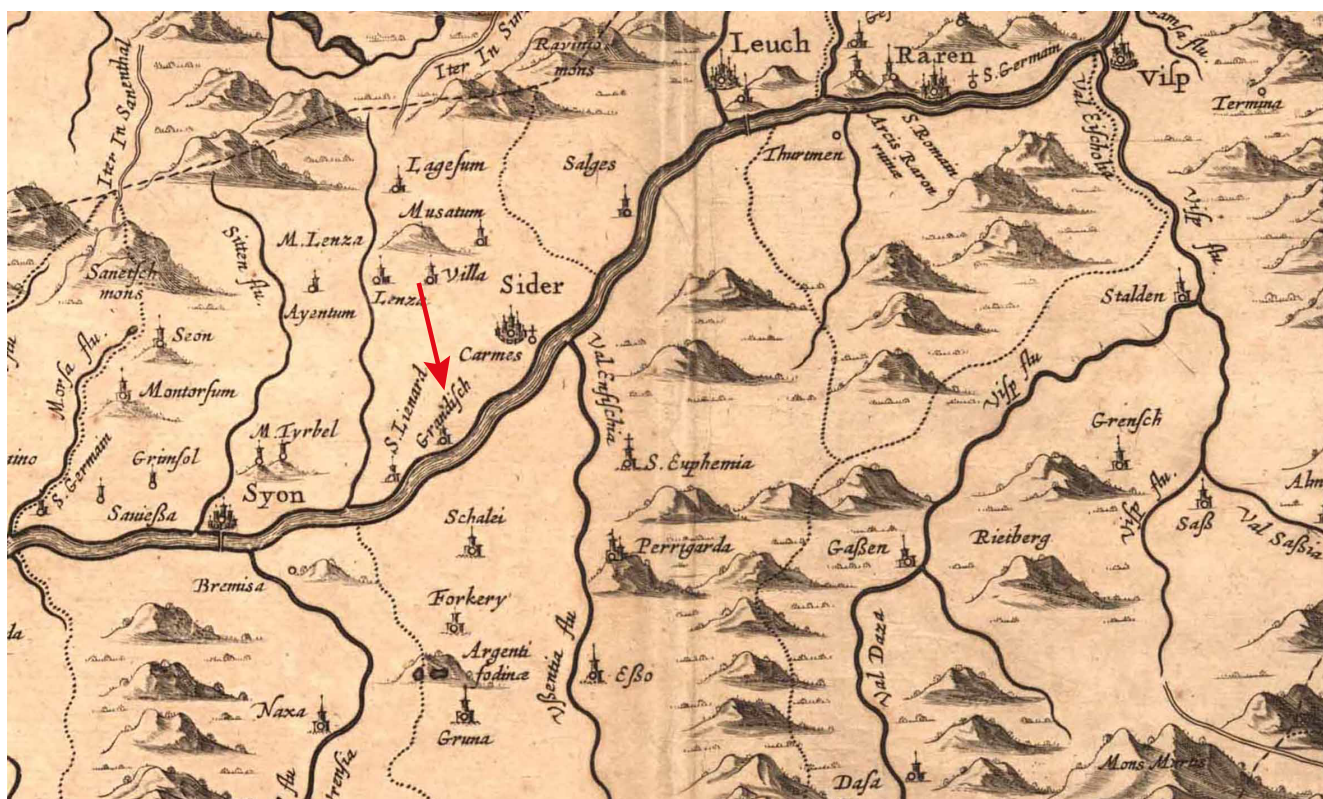


Fig.3 – Granges, Fauporte. En 1644, le site de Granges (Grandisch) est indiqué au nord du fleuve. Extrait de la carte du Pais de Vallais ou Wal-liser-Land, dressée selon les mémoires de I.S., par P. de Val d'Abbeville, géographe du Roy. Amsterdam, J. Blaeu, 1644. <http://doc.rero.ch/record/32460>.

- 2 Fabrice Burlet, *Le Granges médiéval – aperçu historique*, mai 2020, rapport manuscrit déposé auprès de la Fondation du Vieux Granges.
- 3 La source qui en témoigne est une liste des biens de l'église de Sion (un « terrier ») contenant une description lacunaire de Granges établie semble-t-il au début du 12^e siècle (voir Burlet 2020).
- 4 Son tracé oriental et nord n'est pas connu.



Fig. 4 – Granges, Fauporte. Autour de 1720, le site (Grandetz) se situe à la pointe sud d'un territoire délimité par le cours principal du Rhône au sud et par l'un de ses chenaux au nord. Extrait de la nouvelle carte de la Suisse, divisée en ses treize cantons ses allies et ses sujets, par Johann Jakob Scheuchzer. Publiée par Jean et Corneille Mortier, à Amsterdam, vers 1720. http://www.zumbo.ch/maps/navigate/navigate.php?map_nr=120



Fig. 5 – Granges, Fauporte. En 1768, Granges (Gradez) est limité au nord par le cours principal du Rhône et au sud par un chenal de ce dernier. Extrait de la carte Vallesia superior ac inferior. Wallis = Le Valais. Norimbergae: Homannianorum Heredum. 1768 C.P.S.C.M. <http://doc.rero.ch/record/32483>.

1644, le site de Granges (« Grandisch ») se trouve sur la rive droite du Rhône⁵ (Fig. 3). En 1720, il se trouve toujours sur la rive droite (« Gradetz »), mais un bras assez important pour être dessiné sur une carte du canton s'est formé au nord et rejoint le fleuve à l'ouest du site, isolant le territoire de Granges sur une sorte de grande île au milieu de la plaine (Fig. 4). En 1768, le bras nord devient le cours principal du fleuve, tandis que l'ancien lit principal est réduit à un bras annexe (Fig. 5). En 1802, le bras sud a disparu, le Rhône a définitivement adopté un cours longeant le côté nord des collines de Granges (Fig. 6). Il a été endigué au milieu du 19^e siècle⁶.

⁵ Le cours principal du Rhône se trouvait du côté sud de la plaine, mais au gré des crues, un certain nombre petits chenaux du fleuve divaguaient dans la vallée.

⁶ L. Blondel, Les châteaux et le bourg de Granges, *Vallesia IX*, 1954, pp. 129 – 148.



Fig. 6 – Granges, Fauporte. Le site de Granges et de ses collines se situe définitivement sur la rive gauche du Rhône. Nicolas Céard, Plans de la route de Genève à Milan par le Simplon, Archives Nationales Françaises, cote F/14/10192, 6^e partie.

Avant le 18^e siècle, le Rhône s'écoulait donc sur le côté sud des collines de Granges. Il est probable que l'enceinte ait été prévue également pour servir de digue lors des périodes de crues. Dans cette hypothèse, il est légitime de supposer que le niveau de circulation était plus haut du côté intérieur de l'enceinte que du côté extérieur.

Le lieu de l'intervention de 2021 est situé contre le pied sud de la colline orientale de Granges, où s'élèvent encore les ruines du château de Granges. Les collines de Granges et de Sierrre sont constituées exclusivement de moraines (sables, graviers, quelques blocs) déposées lors du retrait du glacier. Leurs flancs sont fragiles et sont soumis aux phénomènes érosifs. De nombreux petits glissements de terrain affectent ces pentes⁷. En conséquence, les secteurs situés à proximité sont amenés à être recouverts par des colluvionnements (Fig. 7).

Logé dans la pointe de terrain comprise entre la rue de Fauporte et la rue des Remparts, le secteur devait se situer aux environs d'une porte de la ville puisqu'un pont sur le Rhône est attesté juste au sud de la colline⁸. La rue des Remparts, comme son nom semble l'indiquer, remonte peut-être assez loin dans le temps. Quant à la rue de Fauporte, si son nom est évocateur, la fouille de 2021 indique qu'elle n'est peut-être pas aussi ancienne.



Fig. 7 – Granges, Fauporte. Vue du secteur fouillé, au pied de la colline orientale. La niche d'arrachement (flèches) atteste les phénomènes de glissements de terrain. Vue du sud-ouest.

⁷ Les murs périphériques des édifices médiévaux construits sur le sommet des collines perdent peu à peu leurs assises et certains se sont déjà effondrés ou menacent de le faire.

⁸ Le lieu-dit actuel « Croix du Pont » y fait clairement allusion.

3 OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

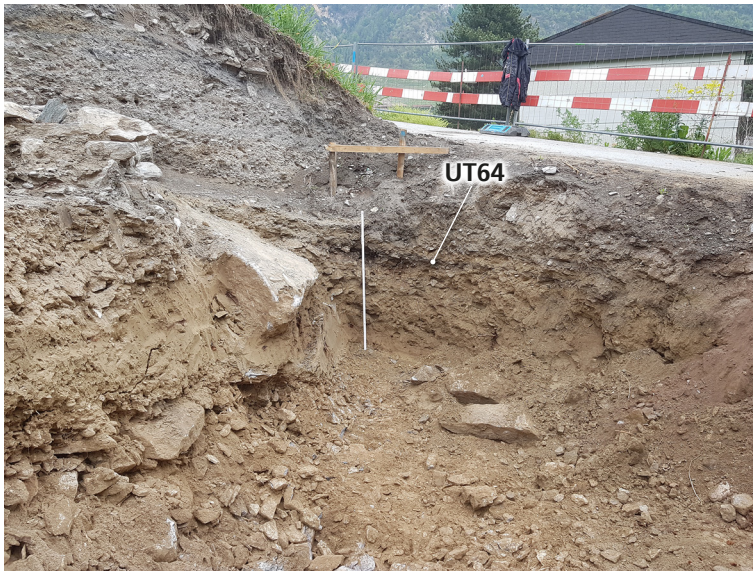


Fig. 8 – Granges, Fauporte. Profil de l'excavation du 26 avril. UT64 est un niveau de circulation ou un paléosol daté du haut Moyen Age. Vue du nord-ouest. ©OCA.

Pas moins de sept états archéologiques ont pu être mis en évidence lors de l'intervention de 2021. Étant donné que quatre d'entre eux ont été identifiés uniquement dans les profils de l'excavation, l'évolution chronologique est parfois lacunaire.

Les niveaux archéologiques les plus anciens repérés dans le secteur reposent sur des couches de sédiments présentant un pendage du nord au sud (UT37 à 40, 62 à 69). Leur extrémité sud tend à rejoindre l'horizontale. Ces couches sont composées de silts beiges, plus ou moins mêlés de blocs, pierres, graviers ou sables résultants des glissements du flanc de la colline. L'une d'elle (UT64) est fortement colorée de charbon de bois (**Fig. 8**). Elle pourrait consister en un niveau de circulation contaminé par une activité humaine proche, ou en un paléosol ayant subi un feu de broussailles. Elle a fait l'objet d'une datation⁹ par radiocarbone, qui a livré une date au 10^e siècle¹⁰.

3.1 L'état 1 : la première occupation du secteur

Cette occupation se caractérise principalement par deux couches superposées de sédiment charbonneux (UT15 et UT7) appartenant à deux phases de sol successives¹¹ (**Fig. 9**). Ces couches se prolongent au-delà des limites de fouille nord-ouest, nord-est et sud-est ; au sud-ouest, elles sont interrompues par un arasement ou une excavation ancienne de tout le secteur (**Relevés 1 et 2**). La première phase de ce sol (UT15) présente un ensellement près du mur M1 (qui appartient à l'horizon 6), qui serait à attribuer à l'usure. Cet endroit a été rechargé par des remblais à base de colluvions (UT14, 18, 16). Dans l'ensellement, cette couche atteint 0,15 m (**Fig. 10**).



Fig. 9 – Granges, Fauporte. Les niveaux charbonneux (UT15 et UT7) de l'état 1. Vue du nord.

Au-dessus de la recharge, la deuxième phase d'utilisation (UT7) est une couche charbonneuse similaire de quelques centimètres d'épaisseur. Dans la zone où l'usure est moindre, au nord-est, la recharge est inexistante et les deux niveaux se confondent.

Cette occupation est associée à l'utilisation du feu. Un foyer (UT10), fortement abîmé, a été mis au jour au pied du profil nord-est (**Fig. 11**). Une partie de cet aménagement se situe au-delà de

⁹ Poz-138816, 1105 ± 30 BP, 885 – 1016 AD (95,4% probability), OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5Atmospheric data from Reimer et al (2020)

¹⁰ Ces observations ont été faites le 26 avril 2021 lors d'une excavation profonde en bordure sud de la zone, surveillée et documentée par l'OCA (R. Andenmatten).

¹¹ Ces deux couches sont des occupations et non pas de la démolition due à un incendie, car elles sont trop fines, régulières et dépourvues de morceaux de charbon de bois.

la limite de fouille. Constitué de dalles de gneiss juxtaposées à plat, entourées de pierres disposées de chant, il avait probablement une forme quadrangulaire d'au moins 0,80 m de côté. De sa bordure, il subsiste une pierre au sud-est, délitée mais en place, et les négatifs d'arrachement des pierres des autres côtés visibles. Ce foyer est peut-être la structure de combustion qui a engendré le dépôt des résidus charbonneux. Aucun objet n'a été retrouvé qui pourrait permettre de définir le type d'utilisation. Une autre aire de combustion (UT5) pourrait se trouver au nord-ouest où la surface du sédiment naturel (UT37) est fortement rubéfiée et est couverte par une pierre plate brûlée ; mais l'endroit a été excavé lors de l'aménagement d'une fosse plus récente, ne laissant qu'un indice succinct de l'existence de la structure (**Fig. 12**).

Cette occupation, datée au plus tôt entre les 11^e et 12^e siècles, se trouvait à l'intérieur d'un bâtiment. L'exiguïté du secteur exploré ne permet toutefois pas de déterminer les parois de l'édifice en question car elles se trouvent hors des limites de l'excavation. Le mur M11, découvert près du bord sud-est de la fouille et dont les niveaux de marche associés se situent approximativement au niveau de ceux de l'état 1, ne peut être attribué à cette phase car les sols charbonneux UT15 et UT7 ne s'étendent pas jusqu'à lui, comme s'ils avaient été érodés par un événement antérieur à la construction du mur.

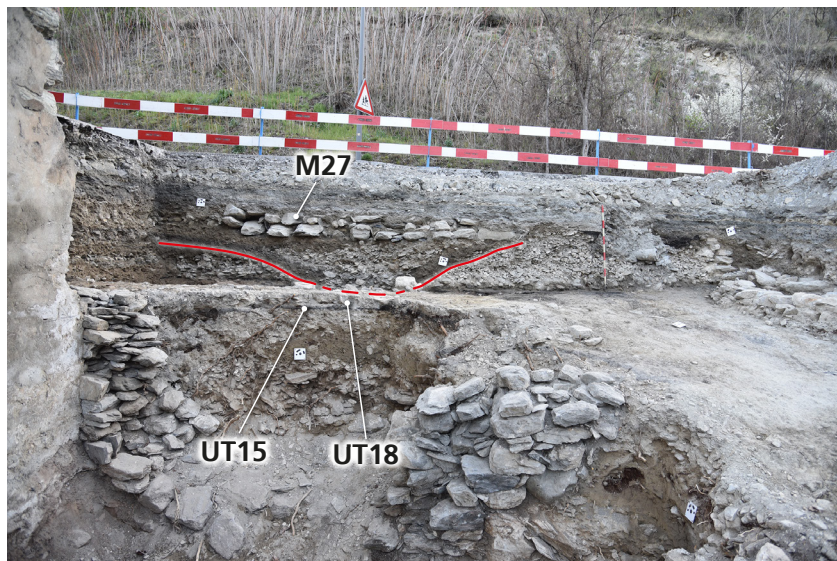


Fig. 10 – Granges, Fauporte. Dans le profil au premier plan, la première phase de l'état 1 (UT15) est rechargée par un remblai (UT18). Dans le profil à l'arrière-plan, la dépression fossile (UT32) de l'ancienne fosse de l'état 2 est visible. Au-dessus, le terrain a été nivelé quelques temps plus tard et un nouveau bâtiment a été construit (M27).



Fig. 11 – Granges, Fauporte. Le foyer (UT10) se trouve en partie hors de la fouille. Deux dalles de la sole et une dalle de chant formant la bordure sont visibles. Vue du sud-ouest.



Fig. 12 – Granges, Fauporte. Une zone très rubéfiée (UT5) visible sur la frange orientale de la fosse (UT52) creusée postérieurement suggère l'existence d'une seconde aire de combustion appartenant à l'état 1. Vue du nord-ouest.

3.2 Une période d'abandon

L'occupation charbonneuse est recouverte de matériaux surélevant la zone de 0,40 m. Vues en coupe dans le profil nord-ouest, ces couches (UT46, 47, 43, 51) sont des remblais rapportés à base de sédiments naturels ou des colluvions glissés de la colline et laissés en place. Ils pourraient être associés à deux couches similaires (UT17 et UT19) repérées au nord-est, dont il reste quelques centimètres d'épaisseur au voisinage des murs M11 et M60 (**Relevé 2 NW**).

3.3 L'état 2 : une zone artisanale

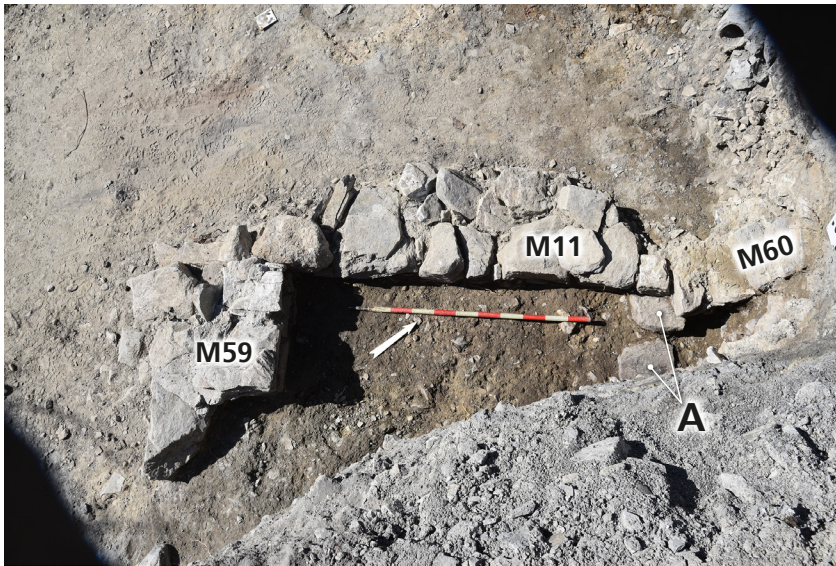


Fig. 13 – Granges, Fauporte. Le mur M11 a été arraché à ses deux extrémités. Au nord-est, un mur M60 d'orientation différente remplace la partie disparue. Au sud, l'arrachement est dû à un arasement ou une excavation anciens. Le mur M59 dont l'extrémité s'appuie contre le parement reflète une transformation du bâtiment, logiquement antérieure à l'arrachement. Entre les murs M11, M60 et M59, le sol (en terre? en dalles récupérées ?) se situait vraisemblablement à la surface aplanie du terrain naturel. A : reste d'une structure antérieure (?) que l'exiguïté de la fouille ne permet pas d'interpréter. Vue du sud-est.

Le mur M11 a été construit au début de cette période (**Relevé 1**). Sa fonction n'est pas connue. Ses extrémités nord-est et sud-ouest ont été arrachées, la première pour être reprise par un mur M60 d'orientation différente, et l'autre à la suite d'une excavation du secteur sud-ouest (**Fig. 13**). Parementé à vue sur ses deux faces¹² et d'une épaisseur de 0,65 – 0,70 m, ce mur M11 était une façade, une paroi de refend ou un mur de clôture. Les niveaux de circulation qui lui étaient associés ont disparu, mais devaient se situer au même niveau que les sols de l'état 1. Compte tenu du fait que le secteur semble avoir été surélevé lors d'une phase intermédiaire, il est possible que le terrain ait été excavé consécutivement pour la construction de ce nouveau bâtiment.

Ce dernier présente plusieurs phases de transformation successives, mais celles-ci sont difficiles à rattacher chronologique-

ment les unes aux autres par manque de liens stratigraphiques, disparus suite aux événements du passé ou lors de l'excavation de 2021. Un trou de poteau (UT20) pourrait être rapporté à cette phase : retrouvé sur une faible profondeur et dépourvu de pierres de calage malgré un diamètre important (0,55 m), son niveau d'insertion pourrait correspondre à la surface du terrassement de la phase intermédiaire.

Le bâtiment matérialisé par le mur M11 semble associé à une fosse (UT52) dont une partie est hors des limites de la fouille (**Fig. 14, 15**). Celle-ci a été excavée dans les couches de remblais ou de colluvions (UT46, 47, 43, 51) de la phase intermédiaire, dans les sols et leur recharge de l'état 1 (UT7, 15, 14, 18) et dans le terrain naturel en place (UT37) ; le bord de la fosse semble avoir été consolidé dans sa partie supérieure par un muret (M45) (de 0,25 m de

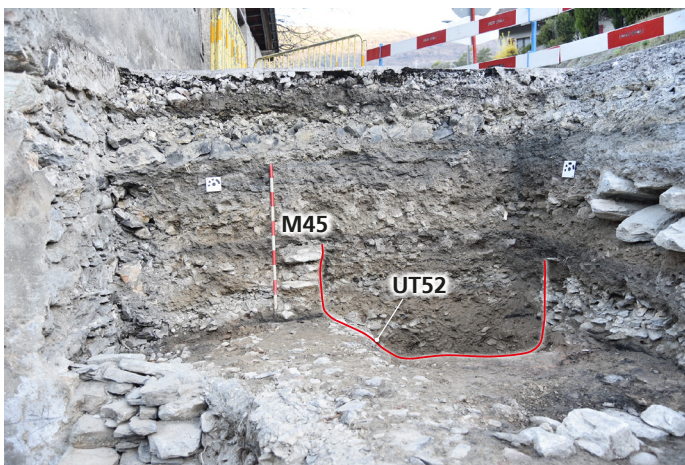


Fig. 14 – Granges, Fauporte. Profil nord-ouest de la fouille. La fosse (UT52) est visible à droite, avec le muret (M45) construit sur son bord sud-ouest. Vue du sud-est.

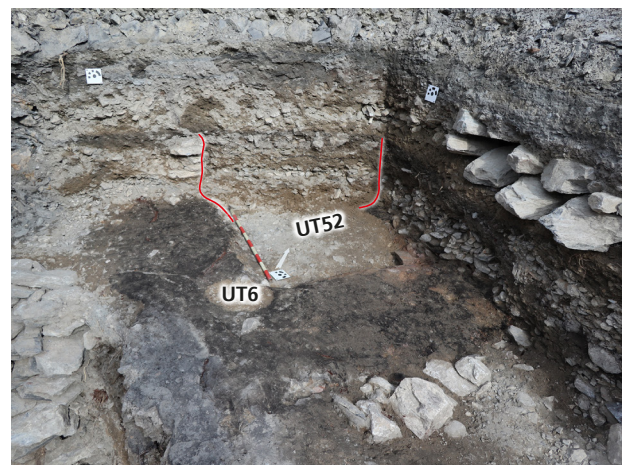


Fig. 15 – Granges, Fauporte. La fosse (UT52) semble associée à un trou de poteau (UT6) disposé contre son angle sud. Vue du sud.

¹² Le parement nord-ouest a été malencontreusement arraché lors de l'excavation par la pelleuse.

hauteur et d'épaisseur) en pierres sèches adossé aux remblais (UT46, 47) (**Relevé 2**). Lors de l'excavation à la pelleuse le muret a été observé sur une longueur correspondant à la longueur de la fosse, mais il ne semblait pas border le côté sud-est de celle-ci¹³. D'une profondeur de 0,70 – 0,80 m (muret compris), la fosse avait une forme quadrangulaire d'au moins 1,20 m de côté. Elle semble associée à un trou de poteau (UT6) disposé contre la face extérieure de son angle sud. Sa fouille n'a pas révélé d'indices permettant son interprétation. La fosse semble avoir été partiellement comblée (UT4, 36, 35) au même moment que le dépôt d'un amas de graviers (UT21) dans la moitié orientale de la fouille (**Fig. 16**). Il est difficile de déterminer si ce dépôt est volontaire ou est issu d'un glissement naturel du flanc de la colline. L'aspect homogène des graviers



Fig. 16 – Granges, Fauporte. Profil nord-est de la fouille. L'amas de graviers (UT21) est présent surtout à l'extrémité sud-est, mais il occupait une place plus importante avant d'être excavé par une nouvelle fosse (UT74). A sa surface, se trouve un remblai de charbon de bois (UT22) contenant de petites fragments de fer : un défournement de forge. Il est perturbé ici par une conduite moderne. Vue du sud.

tendrait vers un geste anthropique. Ce remblai a été à son tour percé par une seconde fosse (UT74) de forme et de profondeur à peu près similaires à la précédente. Elle était également pourvue de murets (M3 et M9) en pierres sèches retenant le remblai, fondés sur le terrain naturel et le sédiment charbonneux de l'état 1. Il reste quelques éléments de ces murets, qui semblent avoir bougé (probablement lors de l'excavation de 2021) car ils recouvrent le comblement de trois trous de poteau (UT71, 72 et 73), disposés contre les bords extérieurs de la fosse, et associés à cette dernière (**Fig. 17, 18**)¹⁴. Un troisième muret surmontait probablement le côté sud-ouest de la cavité¹⁵. La fouille de cette fosse n'a pas fourni d'indice permettant de déterminer sa fonction.

A l'extrémité sud-est du secteur, l'extrémité nord-est du mur (M11) a été arrachée. Après un laps de temps indéterminé, un muret en pierres sèches (M60) est construit contre le front arraché. D'une orientation et d'une épaisseur différente, ce muret semble avoir été aménagé

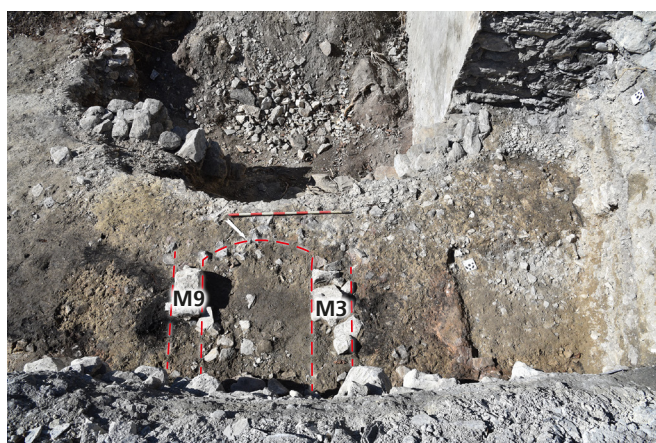


Fig. 17 – Granges, Fauporte. Les bords de la fosse (UT74) semblent renforcés par des murets (M3 et M9) dont le but était de maintenir les parois excavées dans du gravier. Vue verticale du nord-est.

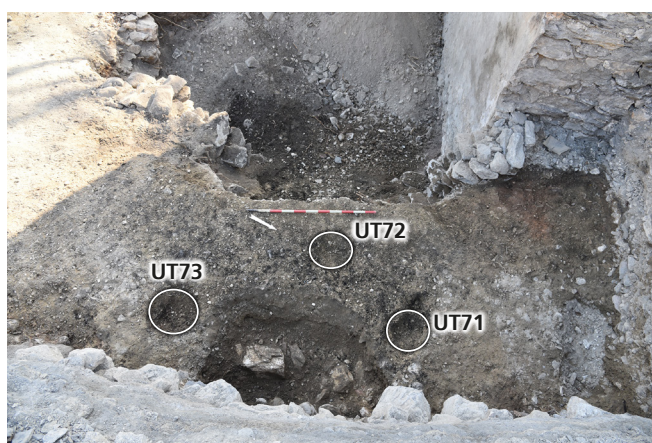


Fig. 18 – Granges, Fauporte. Trois trous de poteau (UT71, 72, 73) sont aménagés contre les bords extérieurs de la fosse. Vue verticale du nord-est.

¹³ Communication orale de R. Andenmatten.

¹⁴ Il est possible qu'il faille simplement y voir l'expression de plusieurs phases d'utilisation de la fosse.

¹⁵ Observation de R. Andenmatten lors de l'excavation à la pelleuse.

pour retenir le bord de l'amas de graviers (UT21) (**Fig. 16**). Il témoigne de l'utilisation de la surface à l'est des graviers.

Un nouveau mur (M59) est construit, maçonné au mortier à la chaux. Il ferme l'espace entre les murs M11 et M60 sur son bord sud-est. Il coïncide avec la limite d'arrachement sud-est du mur M11, mais il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une volonté ou d'une coïncidence. Entre les trois murs, qui ont coexisté et formaient les trois côtés d'un local, aucun sol aménagé n'a été repéré. Mais des niveaux de démolition ont été découverts, qui recouvraient la surface du terrain naturel (UT37) où se trouvait le sol disparu, probablement en terre (**Fig. 13**). La fonction du local n'est pas connue, en regard des faibles indices disponibles.

3.4 L'état 3 : abandon du secteur artisanal

La fosse (UT74) semble avoir été laissée à l'abandon quelques temps ; le fond a été comblé partiellement par un remblai ou des colluvions naturels (UT8, 34). De l'humus (UT32) s'est formé à la surface de ce comblement et sur le niveau supérieur de la fosse (**Relevé 2**). De celle-ci, il ne restait alors qu'une dépression fossile (**Fig. 10**). Quelques temps plus tard, la cuvette a été comblée (UT30, 31, 44), le terrain nivelé de sorte qu'il ne restait plus aucune trace des deux anciennes fosses. Un sol humique (UT33) s'est formé sur la nouvelle surface. Il est possible que le local M11 – 60 – 59 était encore utilisé et sa façade nord-ouest retenait ce remblai de terrassement dont la surface se situait 0,60 m plus haut que le niveau de marche du local.

3.5 L'état 4 : un nouveau bâtiment

Un nouveau bâtiment est construit (M27, avec son remblai de préparation UT29), fondé sur la surface du terrain de l'état 3 (**Relevés 1 et 2**). Ses restes sont visibles dans le profil nord-est. Il s'agit d'un mur en pierres posées à sec dont il subsiste deux assises, d'une orientation similaire à celle du profil. L'aspect de cette maçonnerie indique qu'il s'agit du parement d'une fondation d'orientation identique à celle du profil (**Fig. 10**)¹⁶. Aux deux extrémités, des retours vers le nord-est fermant deux côtés de l'édifice peuvent être supposés. Un niveau de graviers (UT28) pourrait être interprété comme un sol extérieur au nord-ouest du bâtiment. Au sud-est, un dépôt de charbon de bois (UT22) est observable sur le sommet du remblai de graviers (UT21). Le grand nombre de petits fragments de fer qui s'y trouve indique qu'il s'agit d'un défournement de forge (**Fig. 16**). Il n'est toutefois pas possible de déterminer où se trouvait cette forge, ni de l'associer au nouveau bâtiment (M27). Dans le secteur sud-est, le local M11 – 59 – 60 existait peut-être encore.

Datation

Un échantillon du charbon de bois (UT22) a été analysé par radiocarbone. La fourchette de temps indique qu'il s'agit de bois abattu entre 902 et 1150 AD¹⁷. Compte tenu du fait que le bois ayant servi de combustible était peut-être du vieux bois de démolition, cette date permet de placer l'utilisation de la forge éventuellement jusqu'au 14^e siècle.

3.6 L'arasement du secteur et l'état 5 : la création de rue de Fauporte

Le secteur a été complètement transformé. Les bâtiments ont été rasés de sorte à former une surface plane. Le bâtiment sud-est a été détruit et comblé par de la démolition (UT12, 70, 53, 61, 24, 23, 54, 57). Le bâtiment nord-est (M27) a été démonté jusqu'à ses fondations dont seules deux assises ont subsisté. Un niveau de remblai (UT26) en partie constitué de démolition est épandu pour niveler le terrain. Il est possible que le secteur sud-ouest ait été excavé

¹⁶ Il ne s'agit pas d'un arrachement dû à l'excavatrice (communication orale de R. Andenmatten).

¹⁷ Poz-144257: 1025 ±30 BP, 902 – 1205 AD (95,4% probability). OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5 Atmospheric data from Reimer et al (2020)

à ce moment. Une couche de sables fins gris (UT56) est visible dans le profil sud-est, horizontale et située au même niveau que la rue actuelle des Remparts. Elle reflète peut-être la création, ou la transformation, de cette rue. Rien ne permet d'évoquer la présence de celle-ci avant l'état 5. Pourtant, il est probable qu'elle existait depuis quelques temps : le schéma de rues longeant la face intérieure de l'enceinte est commun. L'état 5 pourrait seulement avoir signifié l'abaissement du niveau de la rue.

A la suite de cette transformation, un remblai (UT55, 49, 50) exhausse le terrain au nord de la rue afin de rattraper le niveau consécutif à l'arasement. Au-dessus, une série de litages de silts gris entrecoupés de chaille beige (UT25) se développe sur une épaisseur de 0,40 m (**Fig. 19**).

Observée dans les trois profils de la fouille, elle reflète la création d'une voie en terre, battue par les passants, et de plusieurs assainissements par des recharges de graviers. Elle consiste en la première phase d'utilisation de la rue de Fauporte dans son état moderne. Elle s'étend jusqu'au voisinage de la rue des Remparts (profil sud-est). Pour aménager cette nouvelle voie, si la rue des Remparts se situait bien au même niveau que maintenant, un mur de soutènement a dû être construit pour contenir les remblais et la chaussée de la rue de Fauporte au-dessus de la rue des Remparts. Ce mur aura été abattu lors de l'aménagement du talus actuel (UT58)¹⁸.



Fig. 19 – Granges, Fauporte. Les différents niveaux lités gris et beiges (UT25) consistent en de la terre piétinée de la chaussée de la rue de Fauporte primitive et des recharges de graviers beiges. Vue du nord-ouest.

Datation

Un échantillon de charbon de bois prélevé dans la démolition (UT12) comblant l'édifice délimité par les murs M11, 59 et 60. Soumis à une analyse au radiocarbone, il a livré une fourchette de temps similaire aux autres datations : entre les 11^e et 12^e siècles¹⁹. La démolition de l'édifice intervient lors des siècles suivant.

3.7 L'état 6 : la construction de la grange et le pavage de la rue de Fauporte

A la suite de l'aménagement de la nouvelle rue, la grange actuelle est construite (UT48). Constituée de deux niveaux, une étable surmontée d'un grenier, elle possède une entrée sur la rue des Remparts pour l'étable et une entrée²⁰ sur la rue de Fauporte pour le grenier (**Fig. 20**). Elle atteste l'existence des deux rues situées à des altitudes différentes. Dans le profil nord-ouest, la tranchée de fondation de la grange est nette ; son niveau supérieur coïncide avec le plus haut des niveaux de marche en terre de la rue de Fauporte.

Puis la rue est pavée de pierres. Ces dernières scellent le sommet de la tranchée de fondation de la grange. Les pavés



Fig. 20 – Granges, Fauporte. La grange de deux étages construite entre les rues de Fauporte et des Remparts. Vue du sud. ©TERA Sàrl, 2013.

¹⁸ Les futurs travaux de consolidation du mur d'enceinte permettront de mieux comprendre l'évolution de la rue des Remparts.

¹⁹ Poz-144082: 965 ±30 BP, 1024 – 1159 AD (95,4% probability). OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5; Atmospheric data from Reimer et al (2020)

²⁰ Il n'est pas démontré que cette dernière soit d'origine.

sont situés 0,50 – 0,60 m plus bas que la chaussée actuelle. Ils témoignent de l'importance qu'avait prise la rue de Fauporte à l'entrée sud de l'agglomération, peut-être au détriment de la rue des Remparts, devenue plus secondaire.

3.8 L'état 7 : la fosse à purin et le réseau viaire actuel

A une époque récente, le propriétaire de la grange a aménagé une fosse à purin sur toute



Fig. 21 – Granges, Fauporte. L'angle sud de la fosse à purin (M2) est marqué par le jalon vertical. A gauche, l'extrémité de la paroi nord-est (M1). Vue du nord.

la longueur du côté sud-est du bâtiment. Pour ce faire, il a dû creuser dans le terrain entre les deux rues (Fig. 2). Il a dû rhabiller d'un crépi²¹ la paroi de la grange construite à l'origine contre terre (Fig. 1a). Sous la rue de Fauporte, il a construit un mur en pierres sèches (M1) dont la fonction était de soutenir la rue et former la paroi nord-est de la fosse. A l'est et au sud, il a aménagé deux murs (M2) en pierres sèches de 0,40 m d'épaisseur contre les parois de la fosse (Fig. 21). Le fond de la fosse était situé 1,30 m sous la rue des Remparts. La hauteur d'origine des murs M2 n'est pas connue, mais le contenu de la fosse ne pouvait pas surmonter le bas de la fenêtre de l'étable. La hauteur d'origine du mur de soutènement (M1) est restée inchangée jusqu'à son ré-

cent écroulement. Elle coïncidait avec le pavage de pierres de la rue de Fauporte. Le dernier exhaussement de la rue et son revêtement de bitume sont postérieurs à la fosse. Le talus actuel (UT58) qui relie la rue de Fauporte et la rue des Remparts est un aménagement récent, selon la stratigraphie. Cette attribution chronologique est un argument corroborant l'hypothèse d'un mur de soutènement séparant les deux chaussées, remplacé par le talus.

4. DATATIONS ET BILAN

Si la base de la stratigraphie a pu être datée grâce au prélèvement de sédiment charbonneux réalisé au moment de l'écroulement du mur en 2018 et du niveau de circulation (UT64) situé parmi les colluvionnements de pente sous-jacents au site décrit ci-dessus, les autres états ne sont pas situés dans le temps. L'intervention, limitée seulement au nettoyage des profils et au dégagement du niveau charbonneux de l'état 1, n'a pas permis de recueillir du matériel datant. Seuls quelques prélèvements de charbon de bois et quelques ossements permettent une analyse au radiocarbone. La datation du bois brûlé retrouvé dans la démolition (UT12) du local délimité par les murs M11 – 60 – 59 fournit un *terminus post quem* pour sa démolition (état 5). La datation du charbon de bois prélevé dans le défournement de foyer (UT22) donne une indication de la date d'utilisation de la forge (TPQ état 4).

Les deux datations (UT12 et 22) fournissent la même échelle de temps entre les 10^e et 12^e siècle que la datation du sol charbonneux (UT15) et le niveau de circulation (UT64). Elles ne donnent aucune indication concernant la date d'utilisation du bâtiment (M11 – 59 – 60) ni de la supposée forge. En revanche, du bois abattu entre les 10^e et 12^e siècle a été utilisé dans

²¹ Ce crépi est à base de ciment. Il témoigne de l'âge récent de la fosse à purin, au plus tôt au milieu du 19^e siècle, probablement dans la première moitié du 20^e siècle.

la construction du bâtiment et comme combustible dans la forge. Peut-être devrait-on en déduire que cette période des 10^e et 12^e siècle était une époque florissante pour Granges ?

L'intervention de mars 2021 dans la rue de Fauporte a permis d'appréhender la configuration de ce secteur situé à la limite de l'agglomération médiévale. L'enceinte n'a pas été repérée lors de ces travaux. Elle existait peut-être déjà lors de l'occupation de l'état 1, de même que la rue des Remparts. Mais il est au moins certain que la rue de Fauporte n'existait pas ou était plus étroite que l'actuelle et plus serrée contre le pied de la colline. Des bâtiments à vocation artisanale, comme ceux découverts à Granges, sont d'ordinaire placés dans les zones périphériques des villes médiévales, le long des voies d'entrée et de sortie, du côté intérieur de l'enceinte : il est donc plausible que celle de Granges existait alors déjà, d'autant plus que, sans elle, ces quartiers auraient été constamment engloutis lors des crues du fleuve. Ici, un pont sur le Rhône est attesté à proximité : l'enceinte était donc dotée d'une porte en lien avec le pont.

Des mentions écrites des quartiers périphériques ne figurent quasiment jamais dans les sources anciennes, même si les archives sont nombreuses comme à Granges. Seule l'archéologie permet une vision de cette vie populaire. Dans ce quartier artisanal, les différents états semblent séparés par des étapes d'abandon ou d'arasement, marquant un arrêt net de la période précédente et un nouveau départ pour la suivante. L'occupation de l'état 1 était associée à l'utilisation du feu, celle de l'état 2 à l'utilisation de fosses, avec la construction d'un bâtiment qui va perdurer jusqu'à l'état 4 moyennant un certain nombre de transformations. Les fosses ont été nivelées à l'état 3. Lors de l'état 4, une forge était exploitée et un nouveau bâtiment a été construit à l'emplacement de la (future) rue de Fauporte. L'état 5 est un jalon fort dans la chronologie car il marque la fin du quartier artisanal par l'arasement volontaire de toutes les constructions, le nivellement du terrain et les aménagements des rues. La rue de Fauporte semble avoir été agrandie ou créée à ce moment, tandis que la rue des Remparts aurait été abaissée, les deux voies assurant la distribution vers deux étagements de la ville : la ville « basse » à l'arrière de l'enceinte, qui comprenait peut-être des jardins, et la ville « haute », située sur un palier plus élevé, avec des édifices bâtis contre le pied des collines. Ces deux paliers sont encore visibles actuellement ; ils résultent des glissements successifs des flancs ouest des collines, épargnés par l'érosion du fleuve.

Quant à l'enceinte, sa fondation se situait plus bas que le terrain extérieur actuel. Un sondage pratiqué contre sa face extérieure à une cinquantaine de mètres à l'ouest-nord-ouest du chantier de Fauporte a montré que le parement extérieur « monté à vue » de l'enceinte était visible au moins sur 1 m de hauteur, entre 1,5 et 2,5 m sous le niveau de marche actuel²². Les sédiments accumulés contre ce parement sont des alluvions fines (sables et silts des marais ou du Rhône) déposées lorsque la sédimentation était active en raison de la présence du lit principal du fleuve de ce côté-ci de Granges. Des sédiments non alluvionnaires (remblais divers) couvrent ces sables ; ils correspondent au sommet arasé du mur d'enceinte. Il paraît donc plausible que celle-ci ait été démontée lorsque le Rhône ne représentait plus de danger d'inondation, soit au 19^e siècle, lorsqu'il a été endigué. La construction de la grange pourrait coïncider avec cet arasement car ce dernier permettait la liaison directe avec les nouvelles terres agricoles établies dans l'ancien lit du Rhône.

Sous la rue de Fauporte, d'autres vestiges de ces quartiers artisanaux remontant au 11^e siècle restent à découvrir. Dans le tronçon sud-est de la rue doivent se trouver en outre les vestiges de la porte de la ville. L'intervention de 2021 confirme le fait que tous les travaux nécessitant une excavation de quelque profondeur que ce soit sous cette rue amèneront un grand nombre de nouvelles informations sur l'histoire de l'entrée de la ville.

²² Communication orale de R. Andenmatten, OCA. Observation faite lors de la surveillance d'un terrassement au printemps 2021.

ANNEXES

- **Relevés**

Relevé 1 – plan des vestiges

Relevé 2 – coupe stratigraphique des parois de l'excavation

- **Tableau chronostratigraphique**

- **Listes des unités de terrain (UT)**

- **Liste du mobilier**

- **Listes des relevés**



SIERRE - GRANGES

RUE DE FAUPORTE - SGF21